

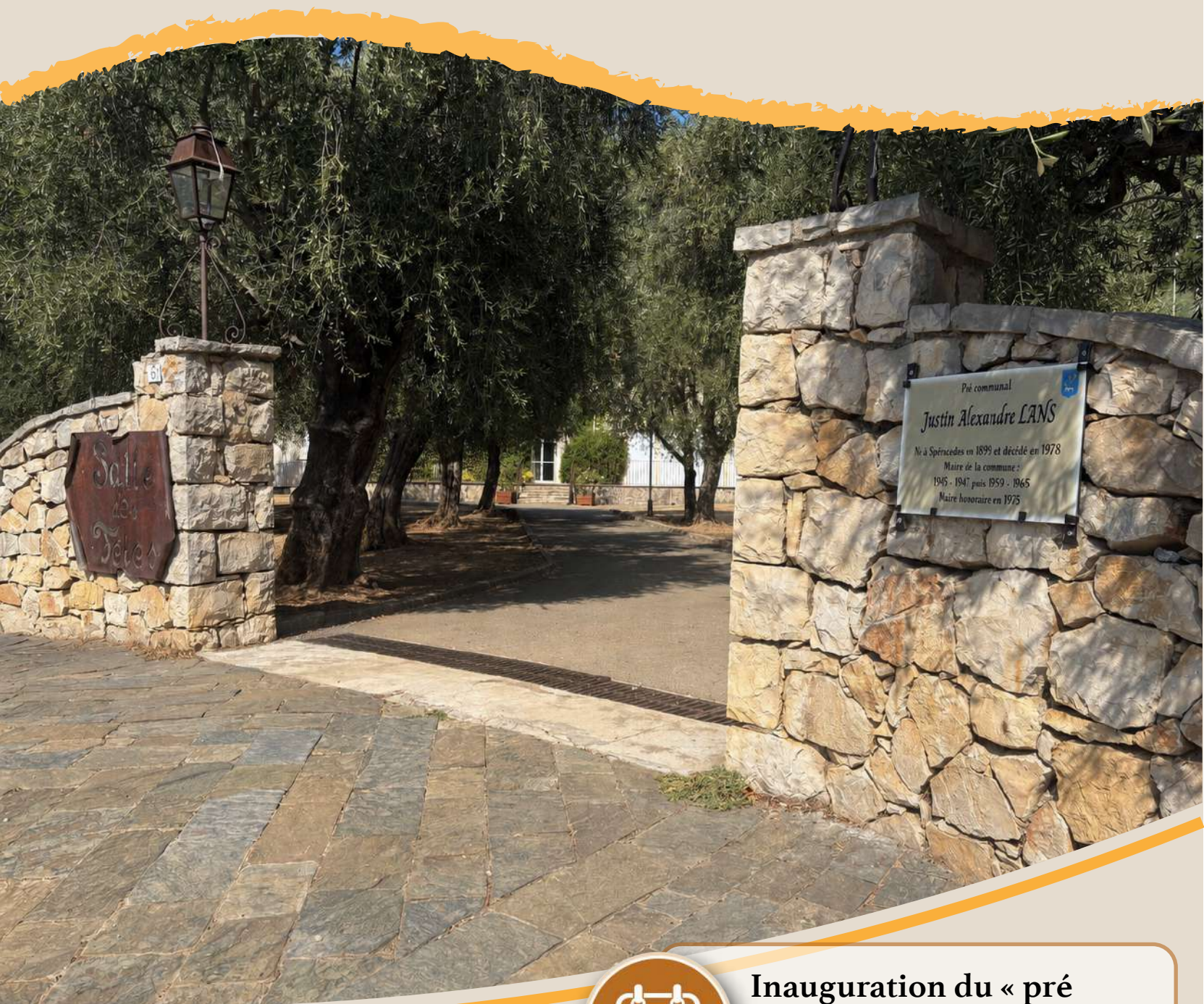
N°20 Août 2026

Lou Journalou



de SPÉRACÈDES

LE BULLETIN D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE



Inauguration du « pré
Justin Alexandre LANS »

Plus d'infos page 10



www.speracedes.fr



contact@speracedes.fr



LE MOT DU MAIRE

Retour sur les actions menées



Chères Spéracèdoises, chers Spéracèdois,

C'est une saison printemps-été 2026 qui aura été rythmée à Spéracèdes.

Rythmée avant tout par des événements culturels suivis par un public toujours plus nombreux. Une offre culturelle diverse et de très grande qualité afin de ravir tant les férus de théâtre que d'art sculptural ou encore littéraire et musical. Je salue et remercie sincèrement tous les artistes qui ont œuvré pour notre plus grand plaisir et par là même, je salue toutes les associations qui contribuent au rayonnement artistique de notre village.

Rythmée ensuite par les événements organisés par notre nouvelle équipe du comité des fêtes, dont l'événement phare aura été une Fête de la Croix fidèle à nos traditions et qui a su nous rassembler en toute convivialité. Tout au long de ces quatre jours, il y en avait pour tous les goûts : que l'on aime danser, jouer aux boules, déguster nos plats traditionnels ou encore partager des parties de cartes... l'esprit village par excellence ! Un grand bravo alors à toute cette équipe, à la fois les dirigeants mais surtout les bénévoles. Tous vos retours sont amplement positifs... c'est encourageant pour la suite !

Et puis, une saison malheureusement aussi rythmée par une succession d'alertes canicule et sécheresse. L'urgence climatique n'est plus à prouver et nous devons, chacun à notre petit niveau, être vigilants et contribuer à limiter notre impact. Préserver notre eau, nos paysages et notre environnement, c'est préserver l'identité même de notre village et le transmettre intact aux générations qui nous succéderont.

C'est donc rythmé par une multitude de défis à relever encore que notre regard s'est d'ores et déjà tourné vers la rentrée. Mais les défis ne doivent jamais faire oublier l'essentiel : continuer à faire vivre et à embellir notre village. C'est dans cet esprit que se poursuivront nos projets, au premier rang desquels figure la restauration de nos lavoirs. Bien plus que de simples ouvrages, ils sont les gardiens silencieux de notre histoire, de notre identité

et de cette mémoire collective qui font l'âme de Spéracèdes.

La sécurité et la lutte contre les incivilités demeurent également au cœur de nos défis et de nos priorités en cette rentrée. À cette fin, l'installation d'un nouveau système de vidéo-protection va être engagé afin de disposer d'un équipement plus performant et mieux adapté aux besoins de notre commune. Cette évolution répond à un objectif simple : protéger les biens et les personnes, prévenir les actes d'incivilité et accompagner efficacement le travail des forces de l'ordre. Ce dispositif sera déployé dans le strict respect de la réglementation en vigueur et de la vie privée de chacun. Il s'agit de préserver ce bien précieux qu'est la tranquillité de notre village.

Si la rentrée est, comme toujours, porteuse de nouveaux défis, elle est aussi porteuse de belles espérances, à commencer par celle d'avoir vu nos enfants reprendre le chemin de l'école avec enthousiasme et poursuivre leur apprentissage. La municipalité a été, est et restera pleinement engagée afin de leur offrir les meilleures conditions d'accueil et d'épanouissement.

Les défis sont nombreux, mais ils ne sauraient entamer notre volonté d'agir, ni la confiance que nous plaçons dans la force du collectif. C'est ensemble que nous continuerons à écrire les prochaines pages de l'histoire de notre beau village.

Dans l'immédiat, je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Belle fin d'été à toutes et à tous, petit(e)s et grand(e)s, et, comme toujours, à votre disposition !

Bien fidèlement,

Jean-Marc MACARIO

Votre Maire,

Vice-président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Grasse,



TRAVAUX

Les réalisations du trimestre



La commune poursuit ses interventions afin d'améliorer le confort et la protection des usagers; **La sécurité est toujours au cœur de nos actions** pour préserver notre cadre de vie. Les bâtiments municipaux ont quant à eux fait l'objet de petites rénovations afin d'offrir des locaux fonctionnels et accueillants.

Travaux réalisés

● Travaux de voirie

Réfection du parking de l'école maternelle après affaissement.



Rétrécissement du terre plein situé au croisement de la route de Saint-Cézaire pour faciliter les manœuvres des bus.



Débroussaillage de nos routes Départementales avec les services de l'État.



● Réfection des bâtiments communaux



À la suite de la délocalisation de l'agence postale communale dans votre épicerie Proxi Spéracèdes, le bureau de l'accueil a été rénové pendant l'été: Peinture, petits travaux d'électricité et aménagement de 2 bureaux neufs avec armoire. Un nouvel outil de travail pour les élu(e)s et un espace d'accueil fonctionnel et agréable.

De la même manière, le bureau des adjoint(e)s a lui aussi été rénové et équipé de 2 bureaux neufs avec armoires.

De gros travaux de restauration électrique sont également prévus dans toute la mairie.

Travaux à venir

● Implantation de caméras de vidéosurveillance

Afin de contribuer à la sécurité de tous et de préserver la tranquillité de notre village, nous portons un projet d'implantation de caméras de vidéo-protection sur plusieurs secteurs de notre territoire.



Ce dispositif a pour objectif de **prévenir les actes de délinquance, de sécuriser les espaces publics et de faciliter l'intervention des forces de l'ordre**, notamment en cas d'incivilités, ou de comportements suspects.

Les emplacements des futures caméras seront définis en fonction des besoins identifiés et dans le respect de la réglementation en vigueur. La vidéo-protection constitue avant tout pour nous un outil de prévention et d'aide à la résolution des infractions.



ÉCOLES

Les temps forts de la rentrée



Rentrée scolaire 2026 / 2027

Après le départ des 25 élèves de CM2 au collège, **la rentrée scolaire 2026/2027 se prépare**, avec les petits travaux réalisés par nos services techniques pendant l'été pour permettre un accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Une rentrée qui s'est déroulée le mardi 1^{er} septembre 2026 pour les 126 élèves, dont 19 nouveaux entrants en Petite Section, 15 dérogations et 5 nouveaux arrivants pendant l'été. Une école qui fait le plein avec des enfants répartis sur 5 classes.



La gratuité des fournitures scolaires et le plan ski pour toutes les classes restent les actions phares de la commune.

La cantine - Le temps de pause méridienne

Un service de cantine qui n'est pas obligatoire mais qui facilite grandement l'organisation familiale et le développement du sens du collectif auprès des enfants. Cet accès au service public s'applique dans le respect du règlement intérieur de la cantine.

Il est important de rappeler que les exclusions des enfants sur le temps de restauration scolaire restent notre dernier recours pour recadrer ceux qui dépassent les limites. Cette mesure intervient lorsque la sécurité des enfants ou des adultes est compromise.

● École pilote pour le PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Une rentrée qui met l'accent sur la cantine avec un objectif d'amélioration de ce temps de pause méridienne en privilégiant le dialogue et l'accompagnement éducatif des enfants.

Pour ce faire, en partenariat étroit avec la CAPG, l'école de Spéracèdes sera « école pilote » pour le projet de PAT avec la présence d'un animateur en cantine pour des ateliers auprès des enfants.

S'informer sur le Projet Alimentaire Territorial en cliquant sur le QR CODE !



L'animateur CAPG assure :

- ✓ Fluidité du passage en cantine
- ✓ Supervision du temps de repas : développer le respect du repas et du travail réalisé en cuisine
- ✓ Sensibilisation et éveil au goût : découvrir de nouveaux aliments et apprendre à goûter
- ✓ Supervision de la prise du repas de manière équilibrée
- ✓ Vigilance à la consommation d'eau
- ✓ Réduction du niveau sonore
- ✓ L'accompagnement au tri des déchets

*Pour cette initiative et cette collaboration efficace, nous remercions **Rachel Risso, responsable du service jeunesse de la CAPG.** Les parents d'élèves sont les bienvenus en cantine pour découvrir la nouvelle organisation.*

● Cantine: inscription et réservation des repas

N'oubliez pas de procéder à l'inscription de vos enfants pour la cantine scolaire à travers un espace Famille:

<https://www.monespacefamille.fr>, pour inscrire et sélectionner les jours de repas de vos enfants sur le planning.

● Les repas

Ils sont élaborés par notre prestataire conformément aux recommandations nutritionnelles nationales pour un tarif de 4,50 euros pour les Spéracèdois et 6,00 euros pour les extérieurs. Le prix n'inclut ni les fluides, ni les charges du personnel. Si cela était le cas, il faudrait rajouter 2,70 euros par enfant et par repas.



La qualité des repas

Des commissions sont organisées afin de faire remonter les difficultés rencontrées ou les repas particulièrement appréciés par les enfants, avec les 4 communes du groupement de ce marché (Cabris, Le Tignet, Saint-Cézaire et Spéracèdes).

En ce qui concerne les quantités, les grammages sont faits par des diététiciens et dans la nouvelle organisation de cantine, les enfants se resservent plusieurs fois.

Le marché public relatif à la restauration scolaire sera à renouveler en 2027 (lors du dernier appel d'offre, seul le prestataire ELIOR avait répondu).

Les AESH sur la pause méridienne

La présence d'un **AESH** (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) pendant la pause méridienne n'est pas automatique pour les élèves bénéficiant d'un accompagnement en classe. Elle est mise en œuvre lorsque les besoins de l'enfant le justifient, conformément aux décisions de l'Éducation nationale (décret du 14 février 2025 qui renforce la loi du 27 mai 2024, loi « Vial ») et permet à l'Éducation Nationale d'assurer la présence d'un AESH pendant le temps de la restauration scolaire lorsque l'accompagnement de l'élève le nécessite (sur préconisation de la MDPH).



À ce jour, une seule AESH (préconisée par la MDPH) est payée par la commune pour permettre l'inclusion d'un enfant (faute de convention avec l'éducation nationale que nous attendons depuis 2024 et qui permettrait à l'Etat de prendre en charge financièrement l'AESH).



Une volonté de la commune de payer le repas et les heures passées en cantine à l'AESH concernée sans attendre la convention pour permettre à l'enfant de manger avec ses petits camarades.

Travaux d'été dans les écoles

Nos services techniques ont œuvré durant l'été pour répondre aux demandes de l'équipe enseignante.

● Travaux réalisés

Préparation du mur de la cour élémentaire pour une fresque murale



La peinture de 2 classes côté élémentaire



Une jolie cabane colorée pour ranger le matériel de sport dans la cour maternelle



Divers petits aménagements viennent compléter cette liste: Réparation d'une fissure murale, tracés au sol dans la cour élémentaire (terrains et marelle), pose de panneaux et d'étagères, nettoyage du local de stockage élémentaire, et des cours d'école.

La rentrée c'est aussi la reprise pour le personnel

● Le Conseil Municipal souhaite une belle rentrée à:



Nos personnels communaux: les atsem, les agents de cantine, le papy trafic pour la sécurité des enfants et le duo administratif (secrétaire de mairie et comptable) !



Sans oublier nos partenaires qui la font vivre: L'éducation Nationale avec son directeur et son équipe enseignante, le périscolaire avec la CAPG, les parents d'élèves et l'APE !



À vos agendas

COURANT SEPTEMBRE 2026

Une réunion avec les parents d'élèves sera organisée afin de pouvoir répondre à toutes leurs questions.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur la date, en cours d'organisation à ce jour.



SÉCURITÉ

Agir au quotidien



La sécurité à Spéracèdes, c'est toute l'année, et c'est tous ensemble que nous construisons l'avenir de la commune.

C'est dans cet objectif qu'une **réunion publique a été organisée le vendredi 3 juillet 2026** en présence du Major Grignon, Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie Peymeinade/Saint-Vallier et que d'autres réunions seront à venir.

Réunion publique sécurité

● Une réunion en 3 volets



L'intervention du Major Grignon pour présenter les missions de la gendarmerie, son périmètre géographique, ses moyens, ses priorités de sécurisation du quotidien, la répartition de ses missions, la typologie de la délinquance pour notre commune, les transformations faites et les orientations des actions à l'échelle de la communauté de brigades.



L'intervention de l'adjointe au Maire, Viviane Bonnafy, sur la sécurité de la commune (détaillée dans les points suivants).



La participation du public pour des questions réponses majoritairement ciblées sur les thématiques nuisances et incivilités (dont les voitures ventouses) et sur l'amélioration des déplacements piétons.



La sécurité à Spéracèdes

● La sécurité des manifestations

Les manifestations sont travaillées en amont avec la gendarmerie.

● La sécurité des bâtiments

La sécurité des bâtiments et les commissions de sécurité des ERP tels que les écoles, salle CAPG, salle des fêtes, relais petite enfance se font en lien avec le Service Départemental de Secours et d'Incendie (SDIS 06).

● La sécurité du territoire

Un Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt (PPRIF) établi en 2006 pour la commune de Spéracèdes incluant des travaux à réaliser.

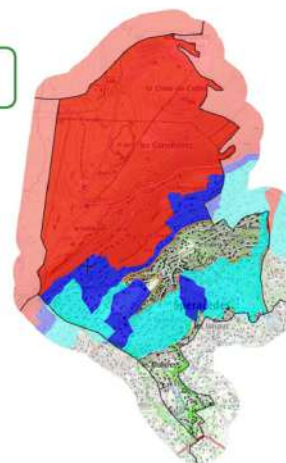
Le PPRIF est un document réglementaire réalisé par l'État qui définit les zones exposées aux feux de forêt et fixe des règles d'urbanisme, des interdictions de construire et des obligations de débroussaillage pour protéger les biens et les personnes.

C'est pour répondre à ce PPRIF, dans le cadre de la mise en conformité de la défense incendie pour la protection du haut de la commune au niveau de la piste St Jean (située en zone N du PLU mais également en zone rouge du PPRIF), que d'importants travaux coûteux ont été réalisés en 2025.

Zones soumises au risque
incendies de forêt

Légende

■ Zone de danger fort
■ Zone de danger modéré
■ Zone de danger faible



Création de 2,2 km de canalisation et de 4 hydrants, pour un montant de 968 300,81 €.

Au début du mois d'août 2026, nous avons saisi l'opportunité de récupérer **une cuve de 30m³**, issue du chantier de la piscine Altitude 500 à Grasse.



Nous remercions la CAPG qui en a fait bénéficier notre commune (prise en charge du transport uniquement).
Vous pourrez découvrir cette cuve à l'entrée du parcours santé, ce site excentré sans défense incendie à ce jour.

Des petits travaux vont avoir lieu, pour la rendre opérationnelle : stabiliser la cuve avec un socle métallique, installer un raccord normalisé DFCI et une échelle d'accès sécurisée, traiter la corrosion et peindre avec la couleur réglementaire « vert DFCI ». Sans oublier la mise en place de la signalisation obligatoire.

Des aménagements en concertation avec le service prévision du SDIS 06 et le responsable DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) des Alpes-Maritimes. La DFCI qui regroupe les pistes, les citernes et les zones débroussaillées gérées en lien étroit avec le SDIS 06 et le dispositif spécialisé Force 06 du département pour prévenir et stopper les feux de forêt.

● La sécurité dans les écoles



Les exercices dans les écoles: intrusion - en lien avec la Gendarmerie et le référent scolaire/sécurité, des exercices risques majeurs et incendie.



Le respect du plan Vigipirate urgence Attentat qui impose des règles strictes aux abords des établissements scolaires

● La sécurité de la population

En cas d'événements majeurs, la commune dispose d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), outil de gestion de crise dont dispose Monsieur le Maire. Il a été validé au dernier conseil municipal de juin 2026.

Ce PCS permet:



D'organiser l'alerte et l'information des Spéracèdois (avec l'outil d'alerte GEDICOM, les réseaux sociaux: Facebook ou panneau pocket) Inscrivez -vous avec ce QRCODE !



De mettre en place les mesures de sauvegarde de la population pour assurer sa protection, son soutien et son accompagnement . Lors de la gestion de crise, la commune est en lien avec le SDIS mais aussi la Gendarmerie en fonction du risque.



Les différents types d'événements majeurs pouvant se produire sur la commune

- ✔ **Les risques climatiques:** pluie-inondation, vent violent, tempête, canicule, neige-verglas, grand froid, sécheresse.
- ✔ **Les risques naturels:** incendie feu de forêt, mouvement de terrain, séisme.
- ✔ **Les risques technologiques:** industriel, Transport de Matière Dangereuse TMD
- ✔ **Les risques bâtimentaires:** incendie, problème structurel .
- ✔ **Les risques sanitaires:** épidémie/virus, pollution eau/air.
- ✔ **Les risques sûreté:** intrusion (ex : PPMS école activé), attaque.



À vos agendas

MARDI 13 OCTOBRE 2026

Journée de la résilience :
Faire un point sur les risques de l'été : canicule, sécheresse, feux de forêt et sur les vigilances climatiques de l'automne.
Les acteurs du territoire y seront conviés.



CULTURE

Les instants de partage



Rétrospective de l'été

● Fête des Mai



Comme chaque année, l'**Aïgo Vivo** célèbre l'arrivée du printemps à l'occasion de la fête des Mai. Quel plaisir de participer à cette fête traditionnelle profondément ancrée dans les traditions provençales!

Elle marque le renouveau de la nature et l'arrivée des beaux jours, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Cette édition célébrait le 40^{ème} anniversaire du groupe folklorique de Spéracèdes, l'Aïgo Vivo !

Quarante années de passion, de transmission et d'attachement aux traditions provençales, que nous sommes heureux de mettre à l'honneur et de partager avec les habitants du village.

● Balade Autorétro 06

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la 5^{ème} balade en Voitures Anciennes de l'association AUTO RÉTRO 06 présidée par Paul REY. Une soixantaine de véhicules de collection était exposée dans le pré pour le plus grand plaisir de tous les passionnés de belles mécaniques. Des instants de nostalgie pour certains et d'émerveillement pour d'autres devant ces véhicules d'exception.



Dès 9h, les participants se sont rassemblés devant la salle des fêtes pour une pause café conviviale. À 11h, les véhicules ont pris la route en direction de Châteauneuf direction le restaurant la Gruppi pour partager le bœuf à la broche. Devant un tel engouement, les organisateurs remercient tous les participants et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau parcours et une journée aussi festive que conviviale.

● Les heures musicales de Spéracèdes



Événement culturel incontournable de Spéracèdes, les Heures Musicales célèbrent la musique sous toutes ses formes et offrent au public de magnifiques moments de partage.

Chaque année, ce rendez-vous propose une programmation riche et variée, réunissant des artistes talentueux autour de concerts de musique classique, de jazz et d'autres univers musicaux. Dans le cadre chaleureux de l'église Saint-Casimir et sur la place Charles de Gaulle, les mélomanes ont profité de concerts d'exception et découvert des interprètes de qualité.

● Fête de la Croix

Le comité des fêtes de Spéracèdes était une nouvelle fois à pied d'œuvre cet été pour organiser la fête patronale de notre village.

Rythmée par les concours de boules, les concours de cartes et les repas dansants, la fête de la Croix a tenu toute ses promesses et offert aux Spéracèdois un week-end riche en émotions.



Nous tenons à saluer l'engagement et le dévouement des bénévoles du comité des fêtes et de l'amicale bouliste de Spéracèdes, sans oublier les services techniques de la commune: Ils sont les grands acteurs de ces moments de joie et de partage.



PATRIMOINE

Entre histoire et traditions



Ensemble, faisons vivre le patrimoine de notre village

L'histoire de Spéracèdes s'écrit à travers ses lavoirs, ses oratoires, ses ruelles, ses paysages et tous ces lieux qui font le charme de notre village. Pour préserver cet héritage et le transmettre aux générations futures, Monsieur le Maire a souhaité lancer une démarche de valorisation qui nous tient particulièrement à cœur.

Nos objectifs

RECENSER

Poursuivre l'inventaire des richesses de notre commune : lavoirs, oratoires, bassins, ruelles, paysages, église, points de vue et bien d'autres lieux remarquables.

PRÉSERVER

Préserver et restaurer ce patrimoine grâce à des actions de nettoyage, d'entretien et de mise en valeur.

FAIRE DÉCOUVRIR

Faire découvrir ces trésors au plus grand nombre, notamment aux jeunes générations, à travers des parcours et des visites empruntant les chemins de notre village.

EMBELLIR

Embellir ces espaces afin qu'ils deviennent de véritables lieux de découverte, de promenade et de fierté pour tous.



Au fil des mois, nous allons recenser, étudier et évaluer chaque élément patrimonial afin de définir les actions les plus adaptées pour préserver et transmettre cet héritage aux générations futures.

Un projet collectif

La réussite de cette démarche repose avant tout sur l'implication de chacun. Associations, habitants, artisans, bénévoles... toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à cette belle aventure collective.

Nous aurons également le plaisir de bénéficier de l'expertise de **Corinne Bottoni**, historienne, qui nous accompagnera dans les recherches historiques et la mise en valeur de notre patrimoine.



Une première visite guidée Le 27 juillet 2026

À l'occasion de la dernière Fête de la Croix, C. Bottoni a animé une première visite guidée du village le lundi 27 juillet, un moment riche en découvertes et en échanges.

D'autres visites seront proposées afin de permettre à chacun de redécouvrir l'histoire et les richesses de notre beau village.

Et maintenant ?

Ce projet se construira avec vous.

Vos souvenirs et vos propositions afin d'écrire ensemble cette nouvelle page de notre patrimoine. Certaines questions restent ouvertes, comme le nom de plusieurs lavoirs, pour lesquels nous aimerions recueillir vos idées

Si vous souhaitez partager une anecdote, une photographie ancienne, une idée, ou simplement rejoindre cette démarche, n'hésitez pas à contacter la mairie à l'adresse suivante:



contact@speracedes.fr

Ensemble, faisons vivre notre patrimoine et transmettons-le aux générations futures.



MISE À L'HONNEUR

Les histoires à célébrer



Monsieur Justin-Alexandre LANS, homme de devoir, instituteur, officier de marine, maire de Spéracèdes et serviteur infatigable de l'intérêt général.

Le lundi 27 juillet 2026, le village se réunissait pour rendre hommage à une figure de l'histoire de notre commune. En effet, en étroite collaboration avec ses enfants, nous avons décidé de renommer le pré communal au nom de Monsieur Justin Alexandre LANS. Une plaque commémorative a été inaugurée à cet effet.



Un homme attaché à son village

Né le 11 juillet 1895 à Spéracèdes, dans la maison familiale située sur la place. Justin-Alexandre grandit au sein d'une famille profondément engagée dans la vie communale.

Ses parents, Eugène LANS, bottier, et son épouse Victoria, couturière, y fondèrent un café, un débit de tabac puis un restaurant, lieu incontournable du village. Dès 1877, son père fut élu au premier conseil municipal après l'indépendance de Spéracèdes vis-à-vis de Cabris.

Élève brillant, il obtient son certificat d'études à 13 ans, puis son brevet supérieur à 16 ans. Il intègre l'École normale d'instituteurs de Nice et devient, à 18 ans, instituteur à Saint-Vallier, avant de poursuivre sa carrière à Peymeinade. Pendant trois années, il effectue chaque jour, à pied, le trajet entre Spéracèdes et Grasse, quelles que soient les conditions météorologiques, témoignage de son courage et de sa volonté.

La Première Guerre mondiale interrompt sa carrière d'enseignant. Appelé sous les drapeaux dans la Marine nationale, il est mobilisé tout au long du conflit.

Une vie consacrée à Spéracèdes

Pendant près d'un demi-siècle, Justin-Alexandre LANS consacrera son énergie au service de Spéracèdes.

Même après ses mandats, de nombreux maires continueront à solliciter ses conseils. Avec une grande disponibilité il répondra toujours présent, mettant son expérience et sa connaissance du territoire au service de l'intérêt général.



Justin-Alexandre LANS s'éteint le 14 décembre 1978, dans sa maison natale, ici même à Spéracèdes.

Un parcours au service de la commune

- 1935** • Élu conseiller municipal.
- 1944** • Au moment de la Libération, il propose la création d'un Comité de Libération et en est élu président.
- 1945** • Élu maire de Spéracèdes. Son mandat marque une étape importante dans l'histoire du village. Cette même année, pour la première fois, une femme entre au conseil municipal.
- 1946** • Il fait modifier l'angle de l'église afin de permettre le passage des autocars dans le village, facilitant les déplacements et le développement de la commune.
- 1947** • Il lance l'installation des fontaines et des bouches à incendie dans le quartier du village, améliore la sécurité des habitants et acquiert le terrain destiné à accueillir la future salle des fêtes.
- Il recrute également un cantonnier communal et entreprend de baptiser les rues et la place du village, donnant ainsi une véritable identité à l'organisation communale.
- Contraint de quitter ses fonctions de maire pour des raisons familiales, il transmet le relais à son premier adjoint, Henri Majoulie, boulanger du village.
- Visionnaire, et alors que la Mairie n'a pas le budget nécessaire, il achète le terrain du pré et de la salle des fêtes avec ses propres deniers, contre l'avis de son épouse pour ensuite le rétrocéder à la commune.

Il laisse l'image d'un homme profondément attaché à son village, animé par le sens du devoir, le goût du travail bien fait et une vision tournée vers l'avenir.

***Merci, Monsieur Justin-Alexandre LANS**
Nous ne vous oublions pas.*



AGENDA

Les prochains rendez-vous



Septembre

Vendredi

04

SEPTEMBRE

Fête des Associations



Dans le petit pré de Spéracèdes
De 16h30 à 19h00
Apéritif offert à 18h

Découvrez toutes les associations de Spéracèdes ! Venez à leur rencontre et découvrez les nombreuses activités qu'elles proposent à travers des démonstrations, des échanges et des informations.

Entrée gratuite – Ouvert à tous

Vendredi

11

SEPTEMBRE

Soirée théâtrale



Salle des fêtes Julien Bertheau
À 20h30
Entrée gratuite au chapeau

« CE SOIR ON SORT ? »

Jean et son épouse Sophie se préparent pour se rendre à l'anniversaire de mariage d'un couple d'amis. Ce samedi soir s'annonce festif mais une succession de visites imprévues vont venir quelque peu perturber la fin de journée du couple !! *Un huis clos animé où l'on rit...*

Dimanche

20

SEPTEMBRE

Lecture - Spectacle



Salle des fêtes Julien Bertheau
À 16h00
Entrée gratuite

« LE CYCLOPE » d'Homère

Une création qui explore la liberté à travers le comique, le vin et le rire. Plongez dans un récit mythologique revisité avec humour et originalité.
Mise en scène : Philippe Martin (Le Cadran Magique)

Octobre

Dimanche

18

OCTOBRE

Souvenir Dédé Roustan



Salle des fêtes Julien Bertheau
À 09h00
Repas sur réservation

Concours de belote «contrée»

Cinquième édition du souvenir André Roustan.
Une journée conviviale avec repas le midi sur Réservation

10€ par équipe / 300€ + les mises.

Samedi

31

OCTOBRE

Souvenir Deromas



Salle des fêtes Julien Bertheau
À 09h00
Repas sur réservation

Concours de pétanque à la Vauclusienne

Première édition du souvenir Lucette et Yves Deromas. Inscriptions et casse croûte à 9h. Tirage et mise en jeu à 10h

10€ par équipe / 300€ + les mises.

Décembre

Samedi

05

DÉCEMBRE

Soirée Cabaret



Salle des fêtes Julien Bertheau
À 20h00
Entrée gratuite au chapeau

« LES ZAMIS DU TABOU »

Un voyage dans le temps direction Paris, fin des années 50 dans le cabaret mythique: 4 musiciens et 7 chanteurs, les premières chansons de Serge Gainsbourg, une ambiance festive, loufoque et pleine de surprises.

Dimanche

06

DÉCEMBRE

Marché de Noël



Place Charles de Gaulle
À 10h00
Entrée gratuite

Le comité des fêtes de Spéracèdes organise le traditionnel marché de Noël du village. Venez partager un moment chaleureux et convivial, entre artisans, gourmandises et idées cadeaux.

Une belle occasion de profiter de la magie de Noël.



ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie à préserver



Les obligations légales de débroussaillage (OLD)



Chaque été, notre territoire est menacé par les incendies de forêt.

Les récents feux dans les départements voisins nous rappellent à quel point notre commune n'est pas à l'abri.



90% des départs de feu sont d'origine humaine et pourraient être évités.

Pourquoi débroussailler ?



Le débroussaillage permet de réduire la quantité de végétation combustible autour des habitations et ainsi de limiter la propagation d'un incendie. Une végétation entretenue crée une zone plus dégagée autour de la maison, ce qui peut ralentir les flammes et diminuer leur intensité.



En cas d'incendie, chaque minute compte. Un espace débroussaillé permet aux sapeurs-pompiers d'intervenir dans de meilleures conditions, d'accéder plus facilement aux habitations et de progresser autour des bâtiments. Le débroussaillage contribue également à limiter la propagation du feu et à créer des zones dans lesquelles les secours peuvent travailler plus efficacement.



Débroussailler ne signifie pas supprimer toute la végétation. Il s'agit de gérer et entretenir la végétation de manière raisonnée, en supprimant notamment les éléments les plus combustibles et en limitant la continuité entre les différentes zones végétales.

Comment débroussailler ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (voire 100 mètres en fonction de la zone) autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

CE QUE DIT LA LOI

- ✓ Le Débroussaillage est une **obligation légale**.
- ✓ En cas de non respect, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à **1500€**.



TRIBUNE LIBRE

La parole aux élu(e)s



La majorité municipale

UNE ÉQUIPE, UNE DYNAMIQUE, UN ENGAGEMENT COMMUN

Chères Spéracédoises, chers Spéracédois

Ce nouveau mandat marque aussi une nouveauté dans ces pages : celle de laisser place à une tribune de la majorité municipale.

Une majorité renouvelée, composée d'élus expérimentés et de nouveaux visages, réunis autour d'une même volonté : poursuivre la dynamique engagée lors du précédent mandat, l'amplifier et continuer à agir, avec sérieux et détermination, au service de notre village.

L'action municipale ne se résume pas aux grands projets. Ceux-ci sont indispensables, mais ils exigent du temps, de la préparation et des moyens financiers qu'il nous appartient de mobiliser avec responsabilité. Elle se construit aussi à travers une multitude d'actions, parfois modestes et peu visibles, mais qui améliorent concrètement le quotidien. Ce bulletin en met certaines en lumière ; beaucoup d'autres se vivent chaque jour, au rythme des contraintes rencontrées, des arbitrages nécessaires et des décisions prises dans le seul souci de l'intérêt communal.

Cette action repose sur un travail d'équipe. Chacun, dans ses délégations, ses compétences et sa sensibilité, y prend sa part. C'est cette

complémentarité qui fait notre force et qui nourrit notre soutien plein et entier à notre Maire.

Nous regrettons dès lors que l'opposition municipale ait choisi, depuis la campagne et encore aujourd'hui, de concentrer l'essentiel de son expression sur des attaques personnelles plutôt que sur le débat d'idées, ou la participation à la vie de notre village.

La mise en cause de la délibération accordant la protection fonctionnelle au Maire en est une nouvelle illustration. Notre majorité l'a votée en responsabilité et l'assume pleinement. Le dossier concerné trouve son origine en 2012, à une époque où notre Maire n'était même pas élu. Il nous paraît donc aussi injuste qu'infondé de chercher à lui en imputer personnellement la responsabilité.

Pour notre part, nous continuerons à préférer l'action à la polémique, la présence sur le terrain aux postures et le travail collectif aux querelles personnelles.

C'est ainsi que nous entendons honorer la confiance qui nous a été renouvelée : unis, présents et pleinement engagés au service de Spéracèdes et des Spéracédois(es).

Les élus de l'opposition

Chers Spéracédoises et Spéracédois

Avec 278 voix lors de la dernière élection municipale, nous représentons un nombre significatif de nos concitoyens et portons une voix alternative à la majorité en place. Conscients de la confiance accordée et de la responsabilité qui nous engage, nous exerçons une participation active et pertinente des décisions prises au sein du conseil municipal.

En effet, malgré un climat délétère installé par M. Macario, nous travaillons et émettons un avis éclairé sur tous les dossiers présentés en conseil. Si un ton vif peut faire partie du jeu démocratique classique, l'humiliation et les menaces proférées par le Président du Conseil Municipal, le 5 juin dernier, ne sont pas acceptables. A ce titre, nous lui avons envoyé un courrier rappelant les principes d'exercice de la démocratie locale. En tant que premier magistrat de la commune, il est garant du bon fonctionnement des institutions et se doit de mettre en place un cadre de dialogue respectueux et constructif dans l'intérêt des Spéracédois. De plus, nous avons rappelé à Monsieur Macario qu'il était le maire de tous les habitants de la commune, y compris ceux qui n'ont pas voté pour lui.

Par ailleurs, lors du Conseil Municipal du 21 avril dernier, nous avons été les seuls élus à voter contre la délibération N°8, accordant au maire la protection fonctionnelle suite à sa mise en garde à vue dans le cadre de l'enquête pénale relative à la décharge illégale de déchets du BTP dans notre commune. En effet, cette décision de la majorité pourrait engager de manière très importante les finances de la commune, non seulement pour le règlement des frais de justice, mais surtout pour le montant des réparations civiles, dont le coût de la remise en état du site, estimé à plusieurs millions d'euros. De plus, nous rappelons que toutes les communes ont l'obligation légale de souscrire une assurance couvrant la protection fonctionnelle de leurs élus, depuis la loi du 27 décembre 2019 (n°2019 1461). Or, ce contrat n'a pas pu être fourni malgré nos demandes express. N'a-t-il pas été souscrit ? Dans ce cas, la prise en charge reviendrait aux contribuables spéracédois. A la suite de l'adoption de cette délibération, nous avons exercé, par la voix de notre avocat, un recours gracieux, demandant l'annulation de cette décision et le report du débat. A ce jour, aucune réponse ne nous a été adressée.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été et une bonne rentrée à tous. Nous restons à votre écoute sur les sujets qui vous préoccupent. Vous retrouverez toutes ces informations sur la page Facebook de CAP Spéracèdes.



ÉTAT CIVIL

Les temps de la vie



NAISSANCES

Bienvenue à nos nouveaux Spéracèdois et tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

● **CESANA Roma**

Née le 6 Mai 2026

● **MAEGHT Astrid**

Née le 11 Mai 2026

● **SALINX Arthur**

Né le 13 Juillet 2026



MARIAGES

Félicitations aux jeunes mariés, nous sommes heureux d'avoir célébré ces unions à Spéracèdes.
Que le bonheur qui vous unit aujourd'hui dure toute la vie.



Famille COURT

● **VERUCCHI Mélissa
et COURT Nicolas**

Le 23 Mai 2026

● **ANDRADE APONTE
Ariadna Sofia
et LEVASSEUR Benjamin**

Le 30 Mai 2026

● **LEGOT Marie-France
et DUBOIS Gérard**

Le 19 Juin 2026



DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles.

● **LEONARDI veuve
D'OSTILLIO Jeanne**

Le 15 Mai 2026

● **DESORMEAUX épouse
MUNICCHI Fabienne**

Le 13 Juin 2026

● **KERRIGAN épouse
SUTCH Alison**

Le 25 Juillet 2026



HOMMAGES

● PASQUELIN Joël, Décédé le 09 mai 2026

C'est avec émotion que notre village a appris la disparition de Joël PASQUELIN, l'un de nos anciens Maires, qui aura consacré une part importante de sa vie à Spéracèdes et à ses habitants.

Spéracèdois d'adoption, podologue de profession, père de quatre enfants et plusieurs fois grand-père, il était profondément attaché à notre village. D'abord conseiller municipal, puis adjoint particulièrement investi dans les affaires scolaires, il accéda ensuite aux fonctions de Maire. Président de l'association des parents d'élèves, il contribua notamment à la création de la salle du périscolaire de Pays de Grasse, laissant une réalisation concrète au service des enfants du village.

Son engagement dépassait les murs de la Mairie: Président de la société de chasse, membre du Rotary et Vice-Président de la Communauté d'agglomération, il s'investissait pleinement dans la vie locale et portait la voix de Spéracèdes au-delà de ses frontières.

Fils de militaire, il avait également hérité d'un profond attachement aux valeurs patriotiques et au devoir de mémoire.

Mais ceux qui l'ont connu se souviendront surtout d'un homme disponible, chaleureux et bon vivant, passionné de golf, que l'on retrouvait volontiers chaque matin au café de l'Union. Ces habitudes toutes simples disent aussi beaucoup de la proximité qui était la sienne avec les Spéracèdois.

Après des années d'engagement, il avait choisi le Morvan pour une retraite plus paisible, malheureusement assez rapidement marquée par des problèmes de santé.

Être Maire d'un village, c'est donner de son temps, de son énergie et une part de soi-même. Il l'a fait durant plusieurs années au service de Spéracèdes et de ses habitants. Notre village se souvient aujourd'hui de cet engagement.

À ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et tous ceux qui lui étaient chers, la Municipalité et le Conseil municipal adressent leurs pensées les plus sincères et leurs condoléances attristées.



● CUSACK Roy, Décédé le 18 mai 2026



Roy CUSACK est né le 4 Mai 1937 à Menton. Il a été à l'école en Irlande jusqu'en 1954. Il est parti de Dublin sur un vélomoteur élémentaire et est arrivé fin Juillet à Spéracèdes où le reste de la famille était arrivé le 6 Juin à la Pension Alsacienne tenue par M. Hoffmann. Après diverses locations, la famille s'est installée au bout du chemin de la Molière en achetant la propriété de M. Charles Giovinazzo. Le meilleur ami de Roy a été rapidement M. Georges Bruno.

Roy était toujours chaleureux avec les hommes et les femmes autour de lui, tout sauf délétaire. Il aimait cultiver le jardin et en particulier se consacrer au vignoble pour faire du vin qu'il a toujours distribué généreusement.

À la fin des années 60, il a créé la COB (Coopérative Ouvrière du Bâtiment) puis une autre Coopérative dans les années 80, TAC (Travailler Autrement et Collectivement) et finalement une 3ème, Cadenza.

Roy nous a quitté le 18 mai dernier et nous laisse le souvenir d'un homme solaire, généreux et profondément attachant, toujours prêt à partager, à échanger et à donner de son temps.

Médical

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

TRABAUD Valérie 04 93 60 60 43
CHARBONNIER Christelle 04 93 60 60 43

KINÉSITHÉRAPEUTES / OSTÉOPATHES

FERREIRA David 09 61 68 82 43
GERARD Laura 09 61 68 82 43
MONTAGNER Gabrielle 06 35 37 27 41

ORTHOPHONISTE VAN TIEL Charlotte .. 04 93 36 95 83

PSYCHOMOTRICIENNE FRANK Camille 07 60 04 98 18

DENTISTES

VERLAQUE Damien 04 93 09 19 49
FOCK-KING Margot 04 93 09 19 49

INFIRMIERS

VERCELLONE Laure 06 07 78 00 71
BRANDO Magali 06 17 59 57 62
VERSTRAETEN Christelle ... 06 27 91 00 68

PSYCHOLOGUE DEBARD Alice 06 52 10 19 68

Commerces

CAFÉ - RESTAURANT

Café de l'union
Place Charles de Gaulle
04 93 60 60 08

ÉPICERIE - TABAC - PRESSE Proxi

1 Rue du Docteur Belletrud
04 93 70 68 34

MOULIN À HUILE

Moulin BAUSSY
Rue du Bourboutel
04 93 60 58 69

PIZZERIA

Camion Pizza délices
Boulevard du Docteur Sauvy
06 37 89 21 53

SALLE DE SPORT

Bruno Bailly, coach sportif
15, Rue du Docteur Belletrud
06 12 28 66 50

AGENCE IMMOBILIÈRE

Spéracèdes immobilier
5, Rue du Docteur Belletrud
04 93 60 89 45

Artisans

CONCEPTION DE PLANS

PETROLO Jérémy 06 60 58 16 29

FERRONNERIE D'ART

La FABRESSO 04 93 60 63 63

ÉLECTRICITÉ

DUCROZ Philippe 06 13 14 07 68
VIGIER Electricité 04 93 60 06 95

ESPACES VERTS

BRUNETTO Philippe 04 93 60 56 48

PARFUMERIE

ART ET PARFUM .. 04 93 66 46 46

PEINTURE

SO DÉCOR 06 40 89 94 36

PLOMBERIE

ALCARAZ Philippe .. 06 14 81 86 90
Entreprise FLORY .. 06 15 01 39 06

MAÇONNERIE

EMT ALLARD 06 20 24 02 13
Scop SHIPPERS 06 10 48 27 62
YOUSSEF Hatem ... 06 03 68 26 43

TRANSPORTS

Taxi GARINO 06 11 56 95 20
SANZELLE Florence . 06 02 40 05 18

Hébergements

LA PERASCEDA

Chambre d'hôtes
1007, Route de Grasse
06 60 20 83 73
laperasceda@gmail.com

PIPA POLARIS

Maison de Provence
10 Chemin de Rome
06 86 84 12 10
contact@pipapolaris.fr

L'AMBELIE

Location d'appartement
1, Rue Docteur Belletrud
06 43 44 52 46

LOCASPERA

Location d'appartements
340 Route de Cabris
06 10 36 85 24
locaspera@gmail.com

MAS DES 4 CYPRÈS

Chambres d'hôtes
456, Ch des basses molières
06 87 28 23 65
masdesquatrecypres@gmail.com

VILLA DAPHNÉ

Maison d'hôtes
23, Rue des Orangers
06 61 52 58 36
villadaphne06@gmail.com